

# PLATEFORME BRETAGNE EN RESISTANCE[S]

## PROPOSITIONS POUR CONSTRUIRE L'UNITE ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE

### REUNIFICATION ET DEMOCRATIE

- Modification des circonscriptions électorales européennes afin d'avoir des élus européens de Bretagne qui puissent mettre en place les mesures assurant le respect des choix démocratiques de la Bretagne au niveau de l'Union européenne.
- Modifications des lois L.4122-1. du code des collectivités territoriales, L.72.1 de la constitution, et des lois du 16 décembre 2010 liées à la réforme territoriale, permettant au conseil général de Loire-Atlantique et la région Bretagne seulement de réunifier les deux entités, afin de permettre aux bretonnes et aux bretons de réellement prendre leur «destin en main» comme l'a suggéré le chef de l'État en Bretagne et de lever le droit de veto du Conseil Régional des Pays de la Loire sur la question.
- Alors que la réforme territoriale qui entrera en vigueur en 2014 rend l'avenir du département incertain, il est essentiel que le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Général de Loire-Atlantique mettent en place des commissions mixtes sur tous les champs de compétences régionales et qu'ils mandatent une étude sérieuse et indépendante sur les modalités de l'unification administrative du territoire breton.
- Que les conseillers généraux et régionaux se rassemblent en séance plénière pour mettre en place les conditions de la Réunification de la Bretagne (assemblées communes, consultations populaires, ...) dans le cadre d'une collectivité unique, que dans le cas d'une consultation celle ci soit mise en place sur l'ensemble du territoire breton.
- Adaptation des médias, journaux, ... et notamment des médias publics, radio et télé, à l'ensemble du territoire breton.

### RESPECT DES DROITS CULTURELS ET LINGUISTIQUES

- Pour un taux de diffusion d'émissions en langue bretonne sur le service public au moins égal à celui pratiqué en Basse-Bretagne pour l'ensemble de la Bretagne.
- Pour le retour d'une licence de breton à l'université de Nantes, un soutien accru à l'émergence de formations professionnelles en breton en Loire-Atlantique, réouverture des concours bac et enseignant en langue bretonne. Depuis la suppression du DEUG en 2003, quatre nouvelles écoles en langue bretonne et un collège Diwan se sont ouverts en Loire-Atlantique, démultipliant le nombre d'élèves mais aussi de besoins en personnes formées. Les élus locaux doivent faire pression pour appuyer cette demande.
- Pour la mise en place avec le rectorat de cours optionnels de gallo dans les collèges comme cela existe en Ile-et-Vilaine.
- Mise en place d'un fond breton multi-domaine subventionné dans les Centres de Documentations et d'Informations des collèges et lycées.
- Mise en place d'une dérogation auprès de la préfecture et avec le soutien du Conseil Général, permettant de légaliser l'apposition du drapeau breton aux plaques d'immatriculation du 44.
- Mise en place d'une commission départementale en lien avec les communes et visant à préserver le patrimoine et les marqueurs bretons de Loire-Atlantique (Chantiers navales de Bretagne devenus Chantiers de Nantes, modifications toponymiques au détriment des noms de lieux en breton ou faisant référence à l'histoire de Bretagne, etc ....).